Moroni Mramboini / Tel : 773 5859 / 333 2628 By SOCODIC SARL

Hausse de prix des produits pétroliers

Des centaines de comoriens au seuil de la pauvreté

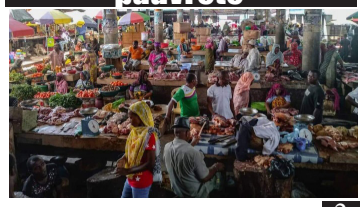

2

Al-fajr
Quotidien d'Informations Générale

VENDREDI 10 JUIN 2022 | EDITION: 1995 | 9ÈME ANNÉE | PRIX : 250 FC

Suspension de Me Idrisse Mze

Le barreau annonce un arrêt de travail de 48h

3

Hausse de prix des produits pétroliers

Des centaines de comoriens au seuil de la pauvreté

Plusieurs comoriens vivent en dessous du seuil de la pauvreté, le gouvernement a frappé à coup de marteau. La décision de hausser les prix des produits pétroliers annoncée par le gouvernement sans toutefois dévoiler une mesure d'accompagnement est jugée illogique par la population. Les denrées alimentaires aux marchés connaissent déjà une hausse. Reportage.

Jusqu'à lors aucune mesure d'accompagnement n'est annoncée par le gouvernement. La crise liée à la hausse des prix des produits pétroliers impacte la vie socio-économique du pays. Les prix des produits de première nécessité et les denrées alimentaires montent en flèche chaque jour aux marchés du pays. Le silence radio du gouvernement face à cette inflation inquiète les vendeurs et les consommateurs. Le prix de sac de riz ordinaire passe de 7000 kmf à 10000 km dans certaines régions reculées. Le kilo de thon passe de 1500 kmf à 3000 kmf, la couche des enfants de taille 5/10 passe de 125 à 175 kmf, la cartouche de cigarette de Cœlacanthes est actuellement à 12500 kmf et le litre de pétrole lampant est de 500 kmf chez les revendeurs en détail.

La hausse de trop

Le désordre règne actuellement et c'est le gouvernement qui en est responsable, selon Saïd Abdallah, vendeur des produits carnés à Volo-volo. « C'est une hausse de trop. Nous avons pensé que des mesures d'accompagnement seraient annoncées pour désamorcer la crise. Avant la hausse des prix, le quotidien de chaque comorien n'était pas facile. Maintenant, c'est le pire. On ne peut plus acheter un produit aux marchés. On ne peut plus nourrir une famille sachant que les salaires restent les mêmes, c'est la famine », a déploré Said Abdallah, vendeur des produits carnés aux marchés Volo-volo avant de souligner la baisse conséquente des clients depuis la montée des prix. « Actuellement, on passe des heures sans vendre même un kilo d'aile. Il y a moins de clients qui viennent. C'est à cause de la crise », a-t-il regretté. « Nous avons attendu à ce que des pistes de solutions soient dégagées à l'issue du conseil des ministres hebdomadaire dernier pour accompagner la population déjà au bout de la crise. Et le gouvernement n'a rien proposé. Il est revenu dans la même chanson», a-t-il poursuivi ».

Le pire est à venir ?

Dans un pays où plusieurs personnes vivent en dessous du seuil de la pauvreté, la hausse des prix des produits pétroliers n'est pas logique. « Ce qui signifie que la décision de hausser les prix des produits pétroliers par rapport au coût de vie de chaque comorien n'est pas logique. Ce qui signifie aussi que le gouvernement ne se soucie pas de la majorité des comoriens qui vivent en dessous du seuil de la pauvreté », a avancé Abdallah Ahamada, ancien instituteur qui a rappelé que cette décision commence à produire ses effets. « Nous avons constaté qu'il y a eu une hausse de kilowattheure. Les écolages vont aussi connaître une hausse l'année prochaine. Les fournitures scolaires ainsi que d'autres objets seront impactés par cette décision », a-t-il indiqué. A entendre Abdallah Ahamada, il est urgent pour le gouvernement de mesurer l'impact de cette crise afin de mettre en ligne droite des solutions palliatives et mesurées pour le bien de la population.

Kamal Said Abdou

Suspension de Me Idrisse Mze

Le barreau annonce un arrêt de travail de 48h

Me Idrisse Mze, après avoir interrompu à l'audience sur le procès Faina, aurait traité le procureur de la République d'un « petit ». Ce qui a valu sa suspension par une note signée par le greffier en chef auprès de la Cour d'appel. Selon le barreau au cours d'une conférence de presse, hier au select, cette note est illégale. Le barreau envisage un rapport de force et a annoncé un arrêt de travail dès ce vendredi jusqu'au samedi en signe de contestation.

Me Moudjahid est revenu sur un principe sur lequel, un avocat ou un parlementaire ne peut pas être poursuivi en justice à cause des propos déplacés dans l'exercice de son métier. Bien que ce principe soit abrogé en 2020 aux Comores, Me Moudjahid a cité aussi le cas du nouveau code pénal qui a rebondi dans ce même principe. « Nous contestons cette décision de toute manière », a-t-il précisé. D'ailleurs, disait-il, aucune restriction pour un avocat de citer un verset coranique ou d'interpréter une citation d'une personne quelconque dans ses plaidoiries. « Le nouveau code pénal a fait que les plaidoiries d'un avocat ou ses conclusions ne doivent aucunement faire l'objet de poursuite. Ce qui laisse comprendre qu'un avocat n'a pas de limites », a-t-il précisé. Les avocats ne cessent de crier de la manière dont ils sont traités pendant leurs activités au palais de justice. Me Abdoulwahab Mohamed, président du conseil de l'ordre est revenu sur la note signée par le greffier en chef auprès de la cour d'appel le 31 mai dernier.

Me Idrisse a reconnu la faute

Malgré qu'il ait reconnu la faute, Me Idrisse Mze est privé d'exercer ses activités au palais de justice de Moroni. Il est interdit de plaider en audience publique ni de se rendre aux bureaux de chefs des juridictions même en cas d'audience en cabinet, selon le président du conseil de l'ordre. Celui-ci a ajouté que ni le conseil de l'ordre ni l'intéressé n'est mis au courant de cette note. Ce qui signifie que Me Idrisse est considéré comme persona non grata à l'égard de la justice, selon le président du conseil de l'ordre. Le désordre règne au sein du palais de justice de Moroni. « Le 2 juin dernier les chefs des juridictions qui ne rien d'autres que le premier président de la cour d'appel, le procureur général, procureur de la République et le président du tribunal ont tenu une assemblée générale qui est allé dans le sens de la note signée par le greffier en chef auprès de la cour d'appel.

L'anarchie règne au sein de la justice ?

« Etant donné que cette assemblée n'est pas légale, nous considérons que cette décision n'est qu'une simple publicité », a souligné le président du conseil de l'ordre. Ce dernier s'est réuni mercredi en assemblée générale. Quelques résolutions ont été prises notamment l'arrêt de travail dès ce vendredi jusqu'à demain en signe de contestation de cette décision. Mais cela n'a pas abouti à une solution, le conseil a prévu un rapport de force. Le président du conseil a rappelé que le juge n'a pas le droit de prendre une mesure disciplinaire à l'encontre d'un avocat. « C'est un principe universel », a-t-il insisté. L'objectif pour les conférenciers est de prendre à témoin la population comorienne de l'humiliation que le corps des avocats continue à subir au palais de justice de Moroni. Le conseil a condamné la décision qui n'est pas fait référence d'aucun texte et a promis d'aller jusqu'au bout.

Kamal Said Abdou

Le service commercial du journal Al-fajr Tel: 773 5859 Mob : 357 29 66 E.mail : ***alfajrquotidien2017@yahoo.com***

Commerce

18 commerçants formés en swahili

La chambre de Commerce, d'industrie et de l'artisanat (CCIA) Ngazidja a organisé, hier jeudi, à Moroni, une cérémonie de remise des attestations. C'est dans le cadre d'une formation de deux semaines de la langue Swahili destinée aux acteurs du commerce en vue de les faciliter leurs activités commerciales en Tanzanie. 18 bénéficiaires ont eu leurs attestations de mérite.

La deuxième séance de formation de deux semaines de la langue Swahali a été clôturée, hier à la CCIA Ngazidja. 18 bénéficiaires de la formation ont eu leurs attestations de mérite. Le président de la CCIA Ngazidja, Ali Idjihadi a souligné que cette initiative permet aux comoriens d'apprendre la langue Swahili pour leurs besoins en soins médicaux et activités commerciales en Tanzanie. « Plusieurs comoriens vont en Tanzanie-Dar-es-Salam pour exercer des activités commerciales et faire des soins médicaux. Cette opportunité vient faciliter leurs vies quotidiennes. 18/24 bénéficiaires de la formation ont eu leurs attestations de mérites. Le choix et critère de la personne dépend de ses activités commerciales. D'autres formations sont en cours au service des opérateurs économiques », a déclaré le président de la CCIA Ngazidja. La formatrice Hadidja a exprimé sa joie face à une opportunité qu'elle a eue pour apprendre les habitants comoriens. « Je remercie Ali Idjihadi, président de la ccia et les organisateurs de cette formation. Cette initiative sert à faciliter la vie quotidienne des comoriens en Tanzanie. Alors, il faut que les participants de la formation s'exercent quotidiennement à cette langue pour ne pas perdre le vocabulaire. Le swahili et le comorien, deux langues presque identiques », a-t-elle annoncé. Thamarati Saindi, une des bénéficiaires de la formation a montré l'importance d'une telle formation. « C'est une grande opportunité pour les participants de la formation. Le bénéficiaire sera capable d'affronter plusieurs difficultés rencontrées à Dar-es-Salam lors de ses activités commerciales ou soins médicaux. Nous sollicitons qu'une autre formation similaire soit à la portée de tout le monde », a-t-elle sollicité.

Abdoulandhum Ahamada

Journée Mondiale de l'Océan

« Revitaliser les Océans par l'action collective »

Lors de la journée mondiale de l'océan, l'ONG Dahari, en collaboration avec son partenaire Blue Ventures, a organisé une action de nettoyage du littoral à Dzindri. Les autorités communales, les associations et les pêcheurs ont pris part à l'activité qui s'inscrit dans l'objectif « revitaliser les océans par l'action collective ». Ce sont 2652 kilos de déchets récoltés.

« Les océans sont soumis à de nombreuses pressions qui menacent leur santé, et les Comores n'échappent pas à la règle. La population qui grandit, et le manque de mesure de gestion durable, sont des facteurs qui nuisent à la préservation des ressources marines. Par exemple, la surpêche et l'utilisation de techniques destructives, ainsi que l'extraction de sable, impactent négativement les écosystèmes marins. De même, certaines pratiques sur terre ont des impacts sur le littoral, comme l'utilisation de pesticides en agriculture, et l'absence de systèmes de gestion des déchets », nous apprend l'ONG dans son communiqué de presse du 8 juin 2022. Le communiqué poursuit en expliquant la durée de décomposition de certains produits qui ont comme dernière destination le fond des mers. « Les déchets jetés à la mer, ou dans les rivières ou autres endroits, pour généralement finir dans la mer, polluent l'environnement marin. En plus des impacts d'hygiène, quand ils sont accumulés dans les plages, les déchets peuvent s'accrocher aux coraux et les étouffer, ou bien être avalés par certains poissons et autres organismes », lit-on. Il poursuit en rappelant que « Certains déchets comme les couches jetables prennent 450 ans avant de se décomposer, alors que des sacs en plastique durent 10 à 20 ans dans l'environnement. Les déchets en plastique se décomposent, mais jamais totalement. Ils deviennent simplement des particules microscopiques qui peuvent être ingérées par les organismes, et donc toujours avoir un impact négatif sur la santé », indique-t-il. Il explique également que « L'action organisée par Dahari pour cette Journée des Océans cherche donc à sensibiliser les communautés sur la gestion des déchets, au travers d'une action collective de nettoyage du littoral ». Au total, ce sont 68 membres des associations et 2652 kg de déchets récoltés lors de ce ramassage. Et si nous faisions pareille dans nos villes et villages ?

Ahmed Zaidou

Plan Comores Emergentes

Première réunion du CNFI pour la mobilisation financière

La première réunion du comité de surveillance du cadre national de financement intégré du développement pour Comores (CNFI) a eu lieu, hier, à Moroni. Un événement important qui va permettre les Comores à poser les jalons d'une mobilisation accrue des ressources financières du plan Comores émergentes. La réunion a été axée sur les ressources budgétaires, de la mobilisation du financement interne, les difficultés d'absorption, entre autres.

Le gouvernement et ses partenaires au développement, le secteur privé et public ont tenu, hier, la première réunion de comité de surveillance du cadre national de financement intégré des Comores. Plusieurs thématiques ont été abordées lors de la réunion, notamment, la mobilisation financière interne, les ressources budgétaires, les difficultés d'absorption des fonds, les solutions préconisées, entre autres, en vue de lancer les jalons d'une mobilisation accrue des ressources financières du plan Comores émergentes (PCE). Le représentant de l'Union Européenne (UE), Pierre Beziz a souligné l'importance de la stratégie de mobilisation des ressources financières et annonce l'implication de l'UE sur le PCE. « Cette stratégie visera à identifier les réformes à mener pour atteindre les objectifs. Je pense en particulier aux réformes fiscales telles que l'élargissement de l'assiette, mais aussi aux outils innovants ou verts permettant de capter davantage de fonds de la diaspora, ou encore à la nécessaire réforme du climat des affaires pour attirer les capitaux privés qu'ils soient nationaux ou étrangers. L'UE aux côtés des autres partenaires accompagnera les Comores pour la mise en œuvre de ces réformes. Les travaux du CNFI sont aussi à considérer au regard de la prochaine révision du PCE », a souligné le représentant de l'UE aux Comores. Le ministre des finances, Mzé Abdou Mohamed Chanfi pense que la stratégie de mobilisation des ressources financières est un facteur qui permettra les Comores à rebondir leur système économique. « Cette stratégie de mobilisation des ressources financières est un outil qui aidera le gouvernement à mobiliser des fonds pour la relance du plan Comores émergentes. Les travaux à effectuer aujourd'hui s'inscrivent dans le cadre de la collaboration de la stratégie nationale pour le développement durable. Depuis 2019, la crise de la Covid 619 a impacté plusieurs secteurs économiques, y compris les nôtres. Une partie des fonds mobilisés lors de la conférence de Paris ont été considérés comme le plan de développement des Comores. Les évaluations qui ont été faites entre le gouvernement et les partenaires ont relevé que 60% de ressources financières ont été mobilisées. Les partenaires accompagnent au développement des Comores, notamment, l'AFD, la France, entre autres. En cette réunion, nous avons souligné les issues de la recherche des financements, les contraintes observées, relevé la question de la mobilisation interne, les solutions préconisées, les ressources budgétaires supplémentaires, la mobilisation financière interne, entre autres. J'espère que les Comores croient en l'idée du projet de développement du pays à l'horizon 2030 », a étalé le ministre des finances. Le représentant des Nations-Unies aux Comores, François Batalingaya a montré la disponibilité des partenaires des Nations-Unies au développement des Comores. « Les Nations-Unies sont prêtes à soutenir les Comores dans leur développement à l'horizon 2030. Nous sommes prêts à relever le défi », a-t-il confié. A noter que vu le décret N°21-081/PR du 26 août 2021, relatif à la composition du gouvernement de l'Union des Comores, vu les nécessités de service, le président Azali a décrété la mise en place du comité de surveillance de la mise en place du cadre national de financements intégré du développement en Union des Comores (CNFI).

Abdoulandhum Ahamada

Le service commercial du journal Al-fajr Tel: 773 5859 Mob : 357 29 66 E.mail : ***alfajrquotidien2017@yahoo.com***

EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

EXPERTISE FRANCE
RECRUTE UN.E ASSISTANT.E DE PROJET

Intitulé du poste : Assistant.e de Projet
Poste basé à : Moroni
Durée de la mission : 12 mois renouvelables

Objectif du projet

Le projet AFIDEV (appui aux filières d'exportation et au développement rural) vise à améliorer la compétitivité et l'organisation des filières d'exportation (vanille, ylang-ylang, girofle) : il doit contribuer à augmenter les volumes et la qualité des productions, à accroître les revenus et à créer des emplois durables. Le projet est financé par l'Agence française de développement dans le cadre du PDFC (Programme de développement France-Comores) ; il est mis en œuvre par Expertise France en partenariat avec le MAPETA (Ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat).

Positionnement de l'Assistant.e de Projet

Expertise France recherche un.e assistant.e de projet auprès de l'équipe projet AFIDEV pour appuyer la mise en œuvre du projet. Il/elle travaillera sous la responsabilité du chef de projet et appuiera les différents membres de l'équipe.

Missions à remplir

Secrétariat : Assister le chef de projet, les référents techniques et le chargé de projet au siège d'Expertise France dans la gestion administrative et opérationnelle du projet (comptes rendus de réunion, création d'outils, remplissage de tableaux de bord, etc.). Etant en charge du secrétariat de l'équipe, l'assistant.e de projet devra prendre en charge la reprographie des différents livrables du projet (mise en forme, édition et adressage). En lien avec le chargé de communication d'Expertise France, il/elle établira les différents supports techniques et d'information sur les activités et livrables du projet, assurera leur mise à jour et leur bonne réception par les parties prenantes partenaires du projet.

Appui à la conduite des activités : Assister le chef de Projet, les référents techniques, les chargés de projet et les assistants techniques dans la coordination, l'organisation et la logistique des missions d'expertise (internalisée et perlée) ainsi que dans l'organisation des événements importants qui ponctuent la vie du projet.

Archivage et sauvegarde des données : Avec l'appui de la CAM (Cellule d'Appui Mutualisée) et des chargés de subvention et d'infrastructures du projet AFIDEV, organisation et actualisation de l'archivage des documents en version papier et sur le serveur du projet ; sauvegarde mensuelle des données ; mise à jour des droits d'accès le cas échéant.

Profil recherché

Bac+3 (License) minimum, de préférence en gestion, droit, administration publique ou toute autre discipline pertinente ; 3 à 5 ans d'expérience avérée avec des références solides dans la gestion opérationnelle, administrative et financière de projets de coopération internationale ; très bonne maîtrise des outils bureautiques (Excel, Word, PowerPoint et Publisher principalement) ; maîtrise du français écrit et oral impérative ; capacité logistique en reprographie (reliure, impression, etc.) ; expérience dans l'archivage (physique et numérique) ; maitrise des outils et technologies utilisés dans le cadre de la gestion des missions (plateformes de commande de billets d'avion, etc.) et dans le développement d'outils de communication (infographie, etc.).

Informations complémentaires

Poste à pourvoir dès que possible. Merci d'adresser lettre de motivation, CV et 2 références d'anciens employeurs à **rh.comores@expertisefrance.fr** avec pour objet « Candidature Assistant.e de Projet AFIDEV », **au plus tard le 26 Juin 2022**

SOCODIC Sarl
Société Comorienne de Diffusion et de Communication

FICHE D'ABONNEMENT

(A remplir et nous faire parvenir accompagnée de votre règlement)

Renseignements Abonné

Nom ou désignation :			
Contact et fonction :			
Tel :		Email :	

Type d'abonnement & nombre d'exemplaires

Catégorie	Date de début	Date de fin	Prix unitaire	Nombre d'exemplaires	Montant
Annuel			50 000		
Semestriel			25 500		
Trimestriel			15 250		
Mensuel			5 750		
Total :					

Modalité de payement par :	
chèque	
Espèce	
Virement bancaire	

Adresse de livraison du journal

Ile :		Région :	
Localité :		Quartier :	
Adresse détaillée :			

Pour l'Abonné ***Pour Al-fajr***

NUMEROS UTILES	
GENDARMERIE	
Moroni	764 49 92/118
Mutsamudu	771 02 00
Fomboni	772 01 37
POLICE	
Moroni	764 46 64/117
Mutsamudu	771 02 00
Fomboni	772 01 37
IMMIGRATION	
Moroni	773 42 86
Fomboni	772 01 37
Mutsamudu	771 01 73
AEROPORT	
Hahaya	773 15 95
Bandar Salam	772 03 71
Ouani	771 07 31
PORT	
Ngazidja	773 00 08
Ndzuani	771 01 43
Mwali	772 02 57
HOPITAUX	
El-Maarouf	773 25 04/115
Fomboni	772 03 73
Hombo	771 00 34
BANQUES	
BIC	773 02 43
Exim Bank	773 94 01
BDC	772 01 37
MECK	773 36 40
SNPSF	773 43 43
BFC	773 88 80
SONELEC	
Moroni	773 48 00
Fomboni	772 05 18
Mutsamudu	771 02 09
SAPEURS-POMPIERS	
Moroni	111 ou 112
Mutsamudu	771 70 12
AGENCES DE VOYAGE (INTERNATIONAL)	
Ethiopian Airlines	773 04 22
[illegible]	[illegible]

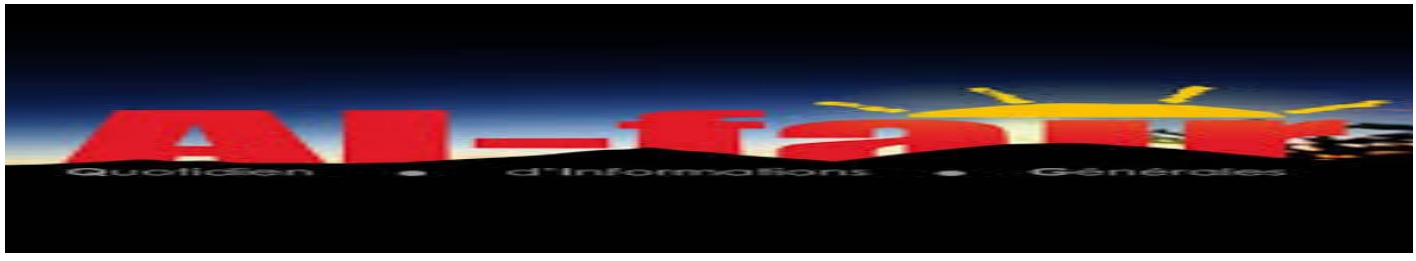

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: SULTANE ABDOURAHIM CHEIKH. **REDACTEUR EN CHEF:** KAMALDINE BACAR ALI. **GRAPHISTE:** ALI TAHMIR. **CHEF COMMERCIAL:** HASSANE MOHAMED. **REDACTEURS:** KAMAL SAID ABDOU. ABDOULANDHUM AHAMADA . NASSUF M.ABDOU . AHMED ZAIDOU . **PHOTOGRAPHES:** TAKI IBRAHIM. **IMPRIMEUR:** GRAPHICA

SIÈGE Al-fajr: Moroni Mramboini - **TEL**: 773 5859 Mob: 357 29 66 / 323 76 09 . **SITE** internet : www.alfajr-qcomores.com

Le service commercial Tel: 773 5859 Mob : 357 29 66 E.mail : ***alfajrquotidien2017@yahoo.com***